



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2013

AQUITAINE



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT





FRANÇOIS DELUGA  
PRÉSIDENT DU CNFPT  
MAIRE DU TEICH

# « AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS D'AQUITAINE »

Les 2958 collectivités territoriales aquitaines assurent l'essentiel du service public de proximité de notre région. Pour les accompagner, le CNFPT propose et met en œuvre une offre de formation de qualité afin de s'adapter au mieux à leurs besoins et aux évolutions de leurs missions.

Pour améliorer et simplifier nos relations avec elles, nous développons, depuis 2010, l'utilisation des moyens modernes de communication : nos priorités dans ce domaine concernent l'inscription des agents aux formations et la mise à disposition, sur notre site internet, de ressources documentaires accessibles à tous.

En Aquitaine, le CNFPT déploie une action de proximité afin d'aider les responsables territoriaux à optimiser leur gestion publique et ainsi améliorer les services rendus à la population. Chaque année, le nombre de sessions de formation mises en œuvre directement sur les territoires progresse dans tous les domaines de l'action locale. Ces actions organisées au plus près des agents facilitent l'accès de tous à la formation quel que soit leur lieu d'activité.

C'est grâce à ce partenariat étroit avec les collectivités que le CNFPT accompagnera au mieux leur action en Aquitaine.



JEAN-CLAUDE DEYRES  
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL  
MAIRE DE MORCENX

# « DÉPLOYER UNE ACTION DE PROXIMITÉ »

Notre objectif est d'agir au plus près des collectivités territoriales de la région afin de mieux répondre à leurs besoins de formation.

Les partenariats noués avec elles et le travail conduit sur les territoires, dans le but de définir les besoins de formation et d'y apporter une réponse locale, visent à aider les agents territoriaux à se former pour améliorer la qualité du service public local.

Désormais, près de la moitié de l'activité du CNFPT en Aquitaine est mise en œuvre sur les territoires et au plus près des collectivités, réduisant ainsi notablement les déplacements des agents pour venir en formation.

Les contacts fréquents avec les responsables locaux, l'organisation régulière de rencontres professionnelles par métier et les données issues de l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale nous permettent d'ajuster en permanence notre offre de formation pour accompagner les évolutions.

C'est l'ensemble de cette activité que je vous invite à découvrir dans ce bilan 2013 de notre action en Aquitaine, au service des collectivités et des agents territoriaux.

# NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

## 53 700

**STAGIAIRES PRÉSENTS EN 2013**  
+ 8% PAR RAPPORT À 2012

## UNE ACTIVITÉ DE FORMATION IMPORTANTE

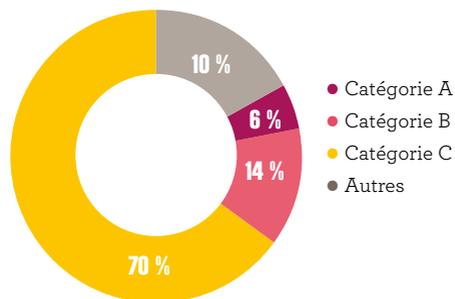
**3 960 SESSIONS DE FORMATION RÉALISÉES SOIT :**

**11 127 JOURNÉES DE FORMATION,  
146 622 JOURNÉES DE FORMATION STAGIAIRES,  
883 452 HEURES DE FORMATION STAGIAIRES**

**L'absentéisme a reculé de 3, 8% entre 2008 et 2013**

## UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Un important travail a été réalisé au cours des dernières années pour favoriser l'accès à la formation des agents de catégorie C : développement de l'offre de formation professionnelle adaptée aux métiers, accès facilité aux préparations aux concours et examens professionnels, délocalisation des actions. Résultat : la part des agents de catégorie C en formation a progressé de 36% en 5 ans pour atteindre 70 % en 2013.



## UN EFFORT SOUTENU POUR LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME

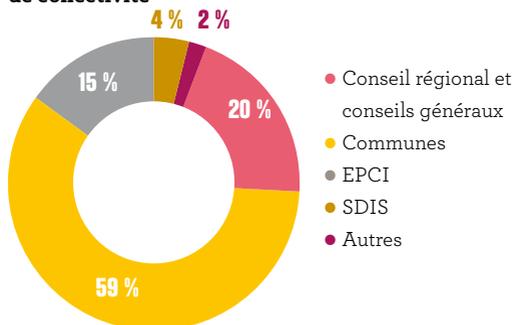
**11 542 HEURES DE FORMATION STAGIAIRES RÉALISÉES EN 2013**

**SOIT + 125 % PAR RAPPORT À 2011**

**1 180 FORMATEURS,  
DONT 58% DE FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX,  
SONT INTERVENUS AU CNFPT AQUITAINE EN 2013**

## RÉPARTITION DES AGENTS PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS ET PAR DÉPARTEMENT

### Répartition des stagiaires aquitains par type de collectivité

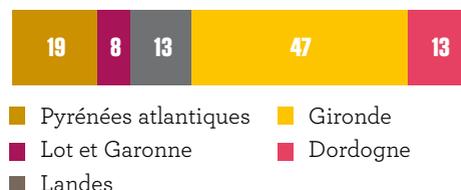


2 958 collectivités mettent en œuvre le service public local en Aquitaine grâce à l'action de 97 600 agents territoriaux.

Les agents accueillis en formation au CNFPT proviennent en très grande partie du bloc communal (communes et EPCI) qui assure l'action quotidienne de proximité au service des citoyens.

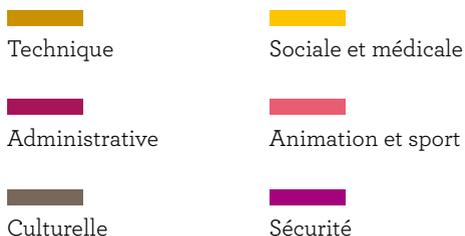
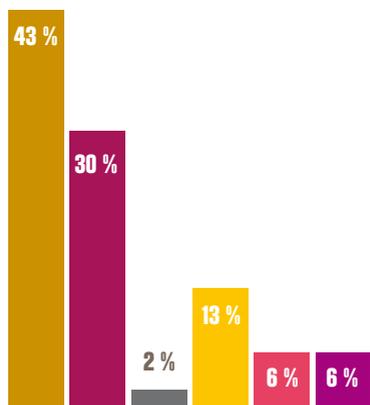
20% des stagiaires sont employés par la région et les départements où les compétences mises en œuvre connaissent d'importantes évolutions.

### Répartition des stagiaires aquitains par département en %



## FORTE PRÉSENCE DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

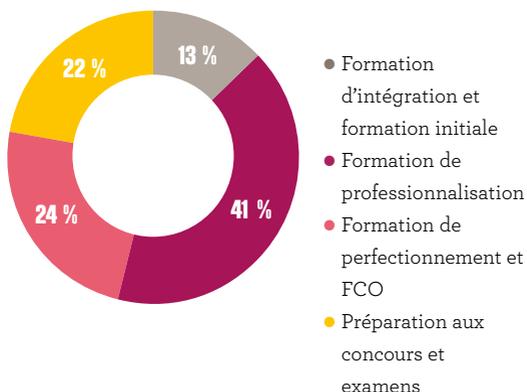
**43 %** des heures de formation-stagiaires



La filière technique rassemble 50% des agents territoriaux en Aquitaine : ils sont, naturellement, les plus nombreux en formation, suivis des agents administratifs. Dans tous les domaines d'activité, l'offre de formation a été adaptée par la création d' « itinéraires-métiers » et de formations liées aux réalités professionnelles.

## ASSURER LA PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

L'évolution des métiers, des techniques et des réglementations rend indispensable la professionnalisation des agents territoriaux. L'action du CNFPT dans ce domaine progresse depuis plusieurs années en accord avec le dispositif de « formation tout au long de la vie » défini par la loi du 19 février 2007.



# NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

## ACCOMPAGNER L'ACCÈS À LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

**La formation d'intégration est obligatoire avant titularisation** pour tout agent recruté par une collectivité. En Aquitaine, elle se déroule au plus près des agents territoriaux : pour l'année 2013, ce sont 2 940 stagiaires de catégorie C et 344 de catégorie B qui ont été accueillis en 43 lieux répartis sur les 5 départements aquitains. D'une durée de 5 jours, cette formation est très appréciée des nouveaux agents car elle leur permet de mieux appréhender leur environnement professionnel.

**La préparation aux concours et examens professionnels** représente plus de 2 000 jours de formation et 11 108 stagiaires accueillis en 2013. Ouverte à tous les agents de toutes filières et toutes catégories, elle évolue progressivement vers un parcours adapté en fonction du niveau de chacun. Quand les effectifs de stagiaires le permettent, les actions sont organisées sur les territoires pour faciliter l'accès aux préparations.

Résultats des agents ayant suivi une action de préparation : 43% d'admis au concours interne d'ingénieur, 44% aux concours de rédacteur et rédacteur principal et 66% à l'examen professionnel de rédacteur principal.



### **LA LOI DU 26 OCTOBRE 2012 PORTANT CRÉATION DES EMPLOIS D'AVENIR PRÉCISE LE RÔLE DU CNFPT EN MATIÈRE DE FORMATION. L'ÉTABLISSEMENT A OUVERT À CE PUBLIC L'ACCÈS À SON OFFRE DE FORMATION DANS LES MÊMES CONDITIONS QUE LES AGENTS TERRITORIAUX :**

- itinéraires métiers,
- cycles de remise à niveau et de développement des compétences de base,
- préparations aux concours,
- reconnaissance d'équivalence de diplômes ou de l'expérience professionnelle.

En complément, une offre de formation spécifique a été déployée avec succès. Les employeurs jouant la carte de la professionnalisation des agents, l'Aquitaine est première au plan national en nombre de tuteurs formés, seconde en nombre de jeunes accueillis sur les modules d'adaptation à l'environnement territorial.

1 130 jeunes ont bénéficié de ces formations en 2013. La mobilisation des partenaires (missions locales, DIRECCTE, centres de gestion de la FPT, Pôle Emploi) lors des réunions d'information a porté ses fruits.

## LE CNFPT AUX CÔTES DES PROFESSIONNELS

En 2013, les **journées d'actualité** et les **rencontres professionnelles** organisées par le CNFPT en Aquitaine ont rassemblé 3 500 participants.

En complément des actions de formation, les journées d'actualité visent à apporter aux professionnels territoriaux, une information actualisée sur les sujets liés à l'action territoriale : réforme des rythmes scolaires, mariage pour tous, loi de finances, journées techniques, conférences culturelles, préparation des élections, ... sont autant de thèmes développés au cours de ces journées dont la fréquentation ne cesse de croître.

Les **rencontres professionnelles** rassemblent, par métier, des acteurs de terrain dans des domaines liés à l'activité des collectivités. Elles renforcent les liens entre professionnels par le biais d'échanges de pratiques et d'expériences. 15 métiers sont représentés dans ce cadre.

Initiées en 2011, les rencontres annuelles des directeurs de CCAS fédèrent 90 d'entre eux en Aquitaine. Le 25 juin 2013 le thème « **projet social de territoire, entre observation et évaluation** » s'est poursuivi en novembre sur la « relation élus-fonctionnaires » et sur « l'évaluation sociale ».

1<sup>ère</sup> rencontre des **DGS des collectivités de 2000 à 10 000 habitants de la Gironde** le 24 octobre. Au programme : « rythmes scolaires et règles électorales 2014 » ainsi qu'une table ronde sur des pratiques de mutualisation. 40 DGS ont activement participé et émis le souhait de reconduire l'initiative. Ces rencontres visent à accompagner les nouvelles pratiques telles que le développement des intercommunalités.

Organisée le 10 décembre 2013 dans les locaux du CNFPT à Agen, la **journée « Écophyto »** pilotée par la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) a connu un vif succès avec plus de 80 participants. Elle a permis la sensibilisation à la prévention des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et l'évocation des techniques alternatives aux herbicides.

### ISABELLE HELAUDAY

**Directrice du CCAS, des politiques sociales et de la solidarité, Saint-Médard-en-Jalles (33)**

« Ces rencontres dynamisent le réseau des directeurs de CCAS/CIAS. Elles nous offrent un espace permettant une prise de hauteur par rapport au quotidien. Les interventions

nous renvoient à nos propres pratiques, nous interrogent, les expériences nous guident sur des pistes d'actions concrètes et les échanges entre directeurs nous enrichissent. »

### MICHAËL RISTIC

**DGS de la communauté de communes « Les Coteaux Bordelais »**

« Les communes de 2 000 à 10 000 habitants forment le centre de gravité de la nouvelle organisation des politiques publiques qui permettra d'assurer l'amélioration de la qualité du service public. Les DGS sont au cœur de cette novation. Le CNFPT a su nous proposer

un lieu de rencontre qui nous « oblige » à sortir la tête du guidon. Par l'échange de pratiques, la remise en cause de certaines habitudes et la confrontation de nos savoir-faire, le réseau des DGS doit nous conduire à être pleinement la force de propositions attendue par les élus ».

## FAVORISER LA MUTUALISATION DES ACTIONS DE FORMATION

**Actions de formations mutualisées :** sur chaque territoire urbain ou rural d'Aquitaine, le CNFPT propose aux collectivités de construire ensemble un programme d'actions de formations mutualisées. Dans le cadre de réunions régulières en milieu urbain ou dans le cadre d'une démarche d'accompagnement à l'élaboration d'un plan de formation mutualisé, groupes

projets et référents mutualisent leurs besoins, leurs formations et leurs moyens pour offrir à leurs agents les formations correspondant à leurs attentes. Le CNFPT met en œuvre les formations sur chaque territoire. En 2013, 972 jours de formations mutualisées ont été réalisés pour 5900 stagiaires accueillis, soit une progression de 35% en un an.

### SANDRA THAMMAVONG

#### Responsable formation

##### Ville de Floirac (33)

Mutualiser sur la Rive droite de la Garonne « L'union urbaine Rive Droite permet de répondre aux besoins de compétences des agents tout en optimisant la cotisation CNFPT. Elle favorise la participation de certains agents peu mobiles ou ayant peu d'appétence pour la formation grâce à la proximité et l'accessibilité

des stages. D'autre part, l'union urbaine contribue à développer les échanges entre services d'une même collectivité mais surtout les échanges entre collectivités de la Rive Droite. Ainsi, les agents de la ville et du CCAS de Floirac ont beaucoup apprécié les échanges d'expériences avec leurs collègues des communes voisines.

Les rencontres entre responsables formation ont permis de renforcer des relations avec certaines collectivités et d'engager de nouvelles coopérations avec d'autres. Enfin, ce dispositif a su évoluer en tenant compte des contraintes des collectivités et nous avons pu en apprécier la souplesse. »

### KARINE ALTHABE

#### Responsable ressources humaines

##### Mairie de Morlaas (64)

#### Le plan de formation mutualisé Est-Béarn dans les Pyrénées-Atlantiques

« Le second plan de formation triennal mutualisé Est-Béarn est en cours d'élaboration sur un territoire très motivé avec des échanges concrets d'expériences de collectivités désireuses de mutualiser leurs effectifs et leurs moyens. Ce travail collaboratif avec

le CNFPT permet de fédérer des professionnels et de définir un langage et des objectifs communs sur un territoire commun afin de construire des formations de proximité sur mesure répondant à nos besoins et chères à tous les agents. D'ores et déjà, des formations intégrant

l'actualité sont programmées : rythmes scolaires, Certiphyto, élections municipales, etc. La réussite de ce PFM sera le résultat d'une confiance mutuelle et d'une volonté commune de travailler ensemble. »



## FOCUS SUR UNE ACTION

### LA TERRITORIALISATION, UNE PRIORITÉ DE LA DÉLÉGATION

En Aquitaine, la territorialisation a été engagée pour rapprocher l'action du CNFPT des collectivités et de leurs agents. Les moyens des quatre antennes départementales de la Dordogne, de Landes, du Lot et Garonne et des Pyrénées Atlantiques ont été renforcés. Elles assurent aujourd'hui près de la moitié de l'activité de la délégation.

Le CNFPT met ainsi son expertise à la disposition des collectivités dans la définition de leurs besoins et les accompagne en milieu rural dans l'élaboration de leurs plans de formations mutualisés.

Co-construites avec les responsables territoriaux et adaptées à leurs spécificités rurales ou urbaines, les formations territorialisées issues des différents plans de formations sont organisées sur site dans le cadre d'un regroupement de collectivités ou d'un contrat de partenariat.

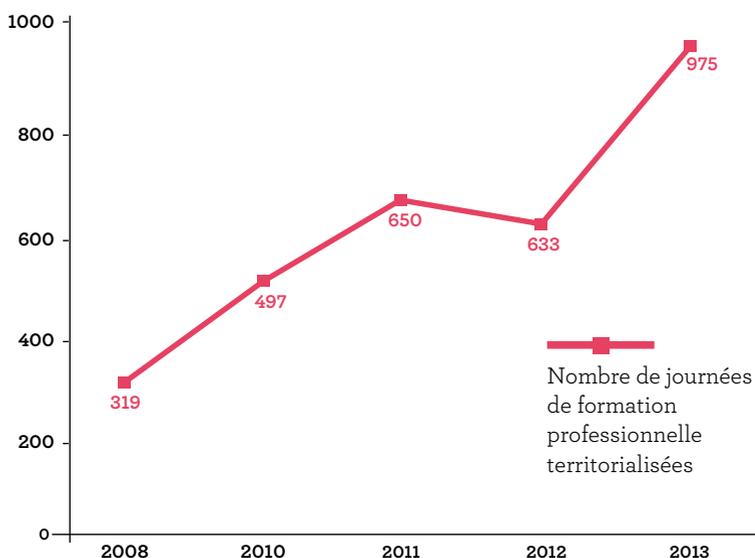
Ces formations de proximité répondent directement aux attentes locales. Elles améliorent l'égalité d'accès à la formation en limitant les déplacements des agents.

En milieu rural, le CNFPT collabore, grâce à la participation active des responsables des collectivités concernées, à l'élaboration des plans de formations mutualisées de 900 collectivités. Il met en place 765 journées de formations pour près de 4 900 agents.

En milieu urbain, les programmes de formations territorialisées construits avec les responsables des collectivités ont permis d'organiser 207 journées de formation pour près de 1 000 agents.

Enfin, les contrats de partenariat territorialisés permettent de répondre aux besoins de formation des grandes collectivités : 2 014 journées de formations ont été ainsi réalisées pour 8 300 stagiaires accueillis.

### NOMBRE DE JOURNÉES DE FORMATION PROFESSIONNELLE TERRITORIALISÉE



## AGIR EN PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS

---

**LA VILLE DE BORDEAUX** a été une des premières grandes collectivités d'Aquitaine à signer en 2013 une convention de partenariat de formation professionnelle territorialisée avec le CNFPT. 260 jours ont été réalisés en 2013 avec en priorité les formations sur la sécurité des agents et des publics (78 jours d'habilitation électrique).

Un parcours de formation de 55 jours dans le management a été élaboré pour accompagner les managers de proximité à se positionner au sein du service et à s'approprier les changements.

L'exigence de qualité pour l'accueil et les services a toujours été une priorité pour la ville de Bordeaux. 50 jours de formation ont permis de poursuivre cet objectif de service public de qualité.

Ville touristique, Bordeaux accueille de nombreux publics étrangers. C'est pourquoi, deux groupes d'agents se sont formés à l'anglais avec l'outil de formation à distance TELL ME MORE mis à disposition par le CNFPT. L'obtention de la certification QUALIVILLE en 2011 est là pour témoigner de l'engagement des services et de la professionnalisation des agents.

**CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES / CNFPT** : un partenariat pour professionnaliser les assistants maternels. Responsable de la formation des assistants maternels qu'il agréé, le conseil général des Landes en a confié l'organisation au CNFPT, pour la période 2011-2013. Un réseau d'intervenants experts dans le domaine de la petite enfance a pu être mobilisé par le CNFPT pour proposer une formation apportant les connaissances nécessaires à l'accueil d'un enfant à domicile. La seconde partie s'est appuyée sur l'expérience déjà acquise pour approfondir les pratiques professionnelles. 430 personnes ont été formées et se sont présentées à l'épreuve professionnelle du CAP petite enfance avec 100% de réussite.

Le conseil général des Landes impulse également, depuis de nombreuses années, une démarche de professionnalisation et de qualification des services d'aide à domicile gérés par les CCAS et aujourd'hui les CIAS. Une convention de partenariat engage le CNFPT dans un programme annuel de formation des aides à domicile nouvellement recrutés. Il leur permet d'acquérir les bases professionnelles indispensables à l'exercice de leurs fonctions. En 2013, 48 agents ont suivi ce parcours de formation. Des actions de formation thématiques, notamment autour de la prévention des risques professionnels, ont été organisées en complément.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT-ET-GARONNE** a signé un contrat d'objectif territorial pour les années 2011 à 2013 qui a permis une progression continue du nombre de jours de formation au long des 3 années. 50 jours de formation ont été réalisés en 2013, (soit une progression de 60% depuis 2011) avec notamment une professionnalisation des agents d'entretien des locaux, suite à une réorganisation totale du service et une formation à l'entretien professionnel pour deux groupes d'évaluateurs.



# LA DÉLÉGATION INNOVE

## FORMER LES AGENTS EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ DE LA PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES

### LE CNFPT ASSURE LA FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS AINSI QUE DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DES SDIS.

Ces formations sont organisées par les délégations régionales en collaboration avec les SDIS de leur territoire pour répondre aux spécificités des fonctions des sapeurs-pompiers à partir des besoins exprimés. Dans ce cadre, la délégation Aquitaine a mis en œuvre plus de 200 jours de formations visant à professionnaliser les sapeurs-pompiers ; ces actions sont majoritairement orientées par filières telles que la fonction formation/RH, l'encadrement des activités sportives ou les relations de communication avec la presse. La prévention des risques routiers en intervention est également largement abordée dans les stages de conduite en situation d'urgence. Les préparations aux concours internes et examens professionnels sont assurées au niveau régional. Un dispositif de formation à distance est proposé pour préparer le concours interne de lieutenant de 1ère classe. Les formations inscrites au catalogue du CNFPT sont également accessibles à tous les agents des SDIS, dont les sapeurs-pompiers.



© Olivier Rigaud - SDIS24

## FRANÇOIS COLOMES

### Directeur du service départemental d'incendie et de secours de la Dordogne.

« Les compétences du CNFPT en font un partenaire actif, reconnu et apprécié par les SDIS tant pour la diversité de son offre de formation que pour l'accompagnement qu'il leur offre. La place de la professionnalisation des agents dont les métiers sont très spécifiques, est importante. Parallèlement aux formations destinées aux personnels administratifs et techniques, le CNFPT étend à l'ensemble des agents (PATS et sapeurs-pompiers), son offre de formation aux domaines du management, de la gestion financière et des marchés publics, des formations de formateurs, de la conduite de projet mais également à la préparation aux concours. La refonte de la filière et les référentiels

d'activité et de compétences (RAC), nous amènent à repenser l'enseignement sur le principe de l'approche par les compétences (APC). Le CNFPT doit être en mesure de nous apporter son expérience et son savoir-faire pour nous accompagner dans la mise en place des éléments suivants : construire une situation d'apprentissage et un référentiel d'évaluation des compétences, compétences explicites et implicites, attitudes et posture du formateur, conditions qui suscitent la motivation en situation d'apprentissage, intelligences multiples et intelligence collective, les outils de l'animateur-coach, les phases du débriefing pédagogique, l'évaluation des compétences.»

# POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



## → Délégation régionale Aquitaine

71 Allée Jean Giono

33075 BORDEAUX CEDEX

Tél. : 05 56 99 93 50 - Fax : 05 56 99 95 13

Site internet : [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr) (géolocalisation Aquitaine)

- Directeur régional  
**Didier MERCIER-LACHAPELLE**
- Directeur adjoint chargé des formations  
**Jean-Michel TAUPIAC**
- Directeur adjoint chargé des ressources  
**Max LEYRAT**

## VOS CONTACTS PAR DOMAINE DE FORMATION

- |                                                                   |                              |                       |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------------|
| • Service gestion et pilotage des ressources, management          | <b>Françoise DE MEYER</b>    | Tél. : 05 56 99 93 89 |
| • Service technique, sécurité, aménagement durable                | <b>Thierry GOUTEREDONDE</b>  | Tél. : 05 56 99 95 11 |
| • Service intégration, développement des carrières                | <b>Françoise DUMORA</b>      | Tél. : 05 56 99 93 73 |
| • Service solidarités, enfance, éducation, culture et citoyenneté | <b>Elisabeth PASQUET</b>     | Tél. : 05 56 99 93 68 |
| • Responsable de la communication institutionnelle                | <b>Marie-Françoise BAYLE</b> | Tél. : 05 56 99 93 59 |

## VOS CONTACTS DANS LES DÉPARTEMENTS



## → Antenne de la Dordogne

**Géraldine GROPETTI**

Responsable de l'antenne

Maison des communes

Boulevard de Saltgourde

Marsac sur l'Isle

BP 116 - 24051

Perigueux cedex 9

Tél. : 05 53 02 87 25

Fax : 05 53 07 69 65

## ANTENNES TERRITORIALES

---



### → Antenne des Landes

#### **Christine COUTURIER**

Responsable de l'antenne  
Maison des communes- 175, place de la  
caserne Bosquet

bp 30069 - 40 000 Mont de marsan

[antenne40.aquitaine@cnfpt.fr](mailto:antenne40.aquitaine@cnfpt.fr)



### → Antenne du Lot et Garonne

#### **Bernard ALAJOUANINE**

Responsable de l'antenne  
ZAC Agen sud- 1216, avenue du Midi  
47000 - AGEN

Tél. : 05 53 98 68 90 - Fax : 05 53 98 68 99

[antenne47.aquitaine@cnfpt.fr](mailto:antenne47.aquitaine@cnfpt.fr)



### → Antenne des Pyrénées Atlantiques

#### **Anne-Sophie DEVOS**

Responsable de l'antenne  
Antenne des Pyrénées Atlantiques  
Parc d'activité Pau-Pyrénées  
BP 552

7, rue Faraday 64000 Pau

Tél. : 05.59.14.33.88 - Fax : 05.59.14.33.80

[antenne64.aquitaine@cnfpt.fr](mailto:antenne64.aquitaine@cnfpt.fr)

## VOS CONTACTS DANS LES TERRITOIRES DE LA GIRONDE

---

- Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre
- Haut et Cœur entre-deux mers
- Haute Gironde
- Libournais
- Sud Gironde

**Françoise DUMORA**

**Valérie ALONSO**

**Béatrice DUCASSE**

**Elise MAUREL-LEGLISE**

**Yves-Lise JOUGON**

- Médoc
- Territoire Nord de la CUB
- Territoire Rive Droite de la CUB
- Territoire Sud de la CUB

**Dominique DESBEAUX**

**Marie-Claude BONJOUR**

**Krystell DUVAL**

**Pascale CAMBEROU**

# ÉVÉNEMENTS

## JOURNÉES D'ACTUALITÉ

---

### Le mariage pour tous



### La réforme des rythmes scolaires : échanges avec les acteurs locaux



### Journée technique - la voirie pour tous



*Crédit photo : service communication délégation Aquitaine*





---

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DÉLÉGATION AQUITAINE  
71 ALLÉE JEAN GIONO - 33075 BORDEAUX CEDEX  
Tél. : 05 56 99 93 50 - FAX : 05 56 99 95 13  
[WWW.CNFPT.FR](http://WWW.CNFPT.FR)

---

